



**Le nouveau plan est prêt...**

**...Et vous ?**

*Ce 4 février 2008 à la Villette, Le PDG de la RATP réunit l'encadrement pour présenter les grandes lignes de son plan d'entreprise pour les années 2008/2012.*

Le rôle dans lequel le Plan veut vous enfermer est de nature à heurter nombre d'entre vous, votre attachement à l'entreprise publique RATP : notre mission de service public et nos savoir-faire font de la RATP un acteur majeur de l'économie, un acteur social essentiel.

**Comme beaucoup, vous portez un regard critique, interrogatif sur l'avenir de la RATP et de son personnel...** Ouverture à la concurrence ? Privatisation ? Casse du statut de l'entreprise ? Casse du statut du personnel ? Retraites ? Protection sociale ? etc...

800 réunions d'information ou de travail, plus de 5 000 participants, 9 000 contributions... les chiffres de la communication voudraient, au travers l'expression « *regards croisés* », valider une année de « *démarche participative* » ! Mais est-ce de façon mathématique qu'on peut la mesurer ?

### **Quelle démarche ?**

La CGT-RATP avait fait des propositions sur : les finalités de l'entreprise, les règles sociales et les contenus des appels d'offre, la qualité du dialogue social et sa méthodologie, nos missions de service public, la mise en œuvre d'espaces de réflexion regroupant RATP / Elus / Organisations Syndicales... **Le refus de les prendre en compte prouve que la méthode retenue ne visait qu'à inviter les différents intervenants à réfléchir dans un cadre contraint pour dégager des objectifs préalablement définis.**

### **Quel cadre ?**

Les dispositions libérales du cadre Européen, le désengagement financier de l'Etat, les demandes d'une Autorité Organisatrice qui ne mesure pas les conséquences de ses exigences pour le devenir de la RATP, pour les agents et leurs conditions de travail, pour les normes sociales... sont présentés comme incontournables, inéluctables.

### **Quels objectifs ?**

Faire entrer la RATP dans le « Top 5 » des groupes de transport, conduit à gérer l'entreprise sur les concepts des entreprises privées. Fixer des objectifs d'équilibre financiers de rentabilité propre à chaque activité, conduit à faire oublier les finalités de notre entreprise publique de service public, accule les agents à des reculs sociaux, à des contraintes accrues.

**Le plan n'a d'autre « ambition » que de nous faire accepter cela !**

## Quel avenir ?

A) Le règlement européen sur les transports de personnes a été définitivement adopté. Prochainement publié, il entrera en vigueur et va entraîner un changement important : le STIF devra choisir entre créer une régie régionale ou faire appel à la concurrence

B) Le journal officiel de l'Union européenne - 15 janvier 2008 dans la procédure de vérification mise en œuvre de la politique de concurrence a examiné la réforme des retraites RATP. Le gouvernement Français considère que le régime de retraite actuel de la RATP empêcherait toute reprise d'une ou plusieurs lignes exploitées aujourd'hui par la RATP avec des agents sous statut.

C) Des 5 axes du Plan d'entreprise, les valeurs du service public sont totalement absentes, comme le sont les perspectives sociales, le développement des capacités industrielles, l'impact sociétal. L'EPIC ne grandit plus pour que les filiales croissent.

D) L'interview du président MONGIN dans ville et transports de janvier 2008 explique : « la RATP a vocation dans son domaine des transports urbains à suivre le même type de développement qu'EDF ou Air France... »

Les conditions du développement de la RATP, du service public en région capitale de son développement ne sont pas neutres :

- ☑ Multiplier par 3 le chiffre d'affaire des filiales (*principalement financé par les gains de productivité réalisés au sein de l'EPIC RATP*);
- ☑ Atteindre 2 % de productivité supplémentaire par an (*soit une multiplication par 4 des efforts de productivité réalisés lors du précédent plan ce qui représente un volume équivalent à - 800 emplois par an...*)

Ces buts visent à tirer vers le bas les « coûts » du transport collectif, valorise une politique du « moins disant » et met, de fait, « sous pression » les salaires et le niveau de protection social de l'ensemble des salariés, jusqu'à les opposer entre eux.

A la RATP, ces perspectives annoncées pour les années à venir ne sont pas de nature à rassurer les usagers et constituent une véritable provocation pour les salariés.

***Nous engageons le combat !***

Gagner à une véritable amélioration de l'offre et du développement des transports en Ile-de-France passe, sans conteste, par d'autres orientations, par d'autres choix d'investissements... mais également par une autre politique sociale de la Direction de la RATP.

**Pour la CGT,  
La RATP doit rester publique !**

La CGT-RATP vous invite à agir, à réagir, à donner votre avis...

**Pour construire l'avenir !**